

**1/ Spectacle « Chouette, tu dors ? » : le 21 décembre à Forcalquier, date limite d'inscription le 6 décembre**

Il reste encore des places disponibles pour ce super spectacle ! Pour vous inscrire, merci de me contacter par mail ou par texto en indiquant combien d'adultes et combien d'enfants viendront, et les noms de chacun.

Pour rappel, les parents (voire les grands-parents) des petits bouts de chou sont bienvenus. Et vous aurez la possibilité de vous garer dans la cour des artisans afin d'avoir un accès direct à la salle Pierre Michel par l'ascenseur. Je vous remets l'affiche en pièce jointe.

**2/ Spectacle de cirque « Lune l'autre, c'est le Soleil » : le 18 décembre à Forcalquier, date limite d'inscription le 12 décembre**

La mairie de Forcalquier vous invite à un spectacle de cirque pour enfants, d'une durée de 20 minutes, le mardi 18 décembre à 10h à l'Espace Culturel Bonne Fontaine. Pour vous inscrire, merci de m'envoyer avant le 13 décembre un mail ou un texto en m'indiquant le nombre d'adultes et d'enfants. Ensuite vous pourrez vous présenter directement dans le lieu le jour du spectacle. Je vous mets la présentation en pièce jointe.

**3/ Colloque du Codes : « Au commencement était le son », le 14 décembre à Sainte-Tulle**

Ce colloque, gratuit et sur inscription, est organisé par le Comité Départemental d'Education pour la Santé du 04. Il a pour sous-titre : « Ensemble, avancer et se questionner sur le rôle du sonore dans l'épanouissement individuel », thématique qu'il décline à tous les âges, depuis la vie prénatale à la vieillesse. Vous trouverez en pièces jointes le programme complet et le bulletin d'inscription.

**4/ Pour les assmats de Forcalquier et Niozelles : les ateliers collectifs sont maintenus le jeudi matin (et non le mercredi)**

Je vous ai récemment sollicités pour connaître vos préférences concernant le jour de l'atelier collectif à Forcalquier. De vos nombreuses réponses (dont je vous remercie), il ressort que le jeudi matin convient mieux à la majorité d'entre vous. L'atelier collectif à Forcalquier est donc maintenu ce jour-là. Je suis désolée pour ceux et celles qui préféraient le mercredi matin.

## **5/ Autorisation de venue au RAM et photos : n'oubliez pas de transmettre aux parents et de récupérer les originaux**

J'aurais besoin de récupérer, pour chacun des enfants susceptibles de venir aux activités proposées par le RAM, le document que je vous ai fait parvenir concernant une autorisation de venue au RAM et une autorisation de photos. J'insiste sur le fait qu'il serait bien que je récupère les originaux des documents ; je remercie donc les parents qui m'ont fait parvenir ces documents par mail, mais je souhaiterais également qu'ils vous remettent l'original afin que vous me le transmettiez.

Au cas où, je vous mets à nouveau le document en pièce jointe. Merci d'avance à tous !

## **6/ Retour sur la journée nationale des assistants maternels : repas partagé et karaoké organisés par la DLVA à Manosque**

Deux assistantes maternelles de notre territoire, l'une de Saint-Etienne-les-Orgues et l'autre de Forcalquier, ont participé à cet événement où la DLVA (Durance Luberon Verdon Agglomération, territoire voisin du nôtre) nous avait invités. Les deux en ont été très contentes. Voici les retours de Stéphanie Giannini : « La soirée des assmats était une très belle soirée, nous avons passé de très bons moments entre le repas partagé, karaoké, de belles rencontres et rigolades !!! »

Merci à la DLVA !